

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 10 juillet 2025

n° 131-25 C

Objet : RS - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 conclue dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire de mise en œuvre accélérée du Plan logement d'abord »

- date de convocation le 04 juillet 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Ecole-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 42

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguët
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Michel Camoz - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Raphaële Mouric - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Bruno Stellian
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Alain Gaget - Céline Gendron
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Rochoaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 1
Serge Tichkiewitch

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 22

de Jimmy Bâabâa à Isabelle Dunod - de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Luc Berthoud à Alain Gaget - de Brigitte Bochaton à Bruno Stellian - de Daniel Bouchet à Marie Bénévise - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Pierre Brun à Alain Caraco - de Jean-Benoît Cerino à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Christelle Favetta-Sieyes à Raphaële Mouric - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Sabrina Haerincq à Arthur Boix-Neveu - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Jean-Marc Léoutre à Jean-Maurice Venturini - de Pascal Mithieux à Céline Gendron - de Gaëtan Pauchet à Claudine Bonilla - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoît Perrotton à Aloïs Chassot - de Damien Regairaz à Cécile Trahand - de Alain Thieffent à Martine Lambert - de Philippe Vuillermet à Micheline Myard-Dalmaï - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoz

• conseillers excusés : 18

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Pierre Casazza - Philippe Cordier - Philippe Ferrari - Philippe Gamen - Hélène Jacquemin - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Claire Plateaux - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alain Saurel - Thierry Tournier - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 10 juillet 2025

délibération n° 131-25 C

objet **RS - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 conclue dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire de mise en œuvre accélérée du Plan logement d'abord »**

Thierry Repentin en l'absence de Gaëtan Pauchet, conseiller délégué chargé de l'habitat et du foncier associé, rappelle que l'agglomération est reconnue territoire de mise en œuvre accélérée du logement d'abord depuis juin 2021.

Pour la période 2024-2026, Grand Chambéry a signé une convention de partenariat avec l'Etat fixant les objectifs et les budgets alloués pour chacune des actions.

Il est nécessaire de conclure un avenant pour faire évoluer l'annexe n° 3 présentant le budget prévisionnel 2024-2025 afin qu'elle soit en adéquation avec la réalisation des actions prévues.

Le montant global reste inchangé mais des ajustements de montants sont nécessaires pour l'engagement comptable de chacune des actions.

L'avenant répartit les montants ajustés par action et définit les porteurs d'actions bénéficiaires des financements.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu le Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements de Grand Chambéry,

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 conclue dans le cadre l'AMI 2 « Territoire de mise en œuvre accélérée du Plan logement d'abord » signée le 11 octobre 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle conclue pour 2024-2026 dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire de mise en œuvre accélérée du Plan logement d'abord »,
d'autoriser le président ou son représentant à signer l'avenant à la convention ainsi que tout autre document à intervenir.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

131-25 C

Objet de l'acte :	RS - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 conclue dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire de mise en œuvre accélérée du Plan logement d'abord »
Classification Préfecture :	8 - Domaines de compétences par thèmes 5 - Politique de la ville-habitat-logement
Date de l'acte :	10 juillet 2025
Annexe(s) :	Annexe

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250710-lmc1H33967H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33967H1

Date de transmission en Préfecture :	15 juillet 2025
Date de réception en Préfecture :	15 juillet 2025
Date de publication sur le site internet:	mardi 15 juillet 2025